

**GAGNER CONTRE LE DECROCHAGE,  
ASSURER UNE QUALIFICATION :  
LE pari est possible**

**MISSION DE  
LUTTE CONTRE LE  
DECROCHAGE  
SCOLAIRE**

**Les actes du colloque : 7 octobre 2013  
A l'ASIEM – Paris**

### Discours d'ouverture

#### Etienne BESSAC – Président de l'AFDET

Remerciement aux participants

AFDET : association de 1902, au service de l'enseignement technique. Trait d'union entre le monde de la formation et le monde économique.

A l'issue de cette journée l'AFDET espère faire progresser la réflexion, faciliter le dialogue entre les partenaires pour trouver des solutions conduisant les jeunes en situation de décrochage scolaire vers la qualification et l'insertion.

#### Jean-Jacques DIJOUX – Directeur général d'AGEFA PME

Bon nombre de jeunes sont découragés, ils n'ont plus confiance, ni en eux, ni au système scolaire et à la société en général. La question est scolaire, mais aussi fondamentalement sociétale, comment est-il possible de mieux faire ?

Selon les entreprises, il est nécessaire que ces jeunes passent par un sas, leur permettant de retrouver le goût du vivre en commun et l'estime de soi avant de les remettre en situation d'emploi, d'étude, ou de formation.

L'enseignement professionnel comme l'apprentissage ne doit pas être la réserve des jeunes les plus en danger, il doit accompagner les entreprises dans leurs évolutions de compétences technologiques, économiques et sociales.

AGEFA PME propose aux jeunes décrocheurs un parcours, parrainé par un patron, qui alliera reconstruction de la motivation, estime de soi, connaissance des métiers et stages en entreprise. Ces jeunes auront ensuite l'opportunité d'un retour en lycée professionnel ou en centre de formation d'apprentis. Ces actions seront conduites dans le cadre du réseau FOQUALE (FOrmation QUALification Emploi).

#### Bernard CAPRON – Président d'AGEFA PME

L'AGEFA PME a lancé une opération à plusieurs niveaux :

- recensement des jeunes décrochés ou en risques de décrochage dans le courant de l'année, auprès de 12 000 entreprises, 12 000 CFA, 12 000 organismes d'enseignement public ou privé sous contrat.
- mise en place d'un processus pédagogique pour remettre ces jeunes « en selle », puis dans un deuxième temps soit les réintégrer dans un circuit normal soit leur proposer un contrat d'adaptation, un contrat d'apprentissage ou des stages en entreprise.

L'opération a été lancée mi-septembre, les premiers retours sont prévus fin octobre, début novembre, pour être opérationnel à la rentrée de janvier 2014.

## **L'état des lieux, la clarification des concepts, la confrontation des données statistiques, la position de la France dans le contexte Européen**

Cédric AFSA – Sous directeur des synthèses – Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) – Ministère de l'Education nationale

Les statistiques des courbes montrant l'évolution du chômage au cours des années 2000, reflètent deux enseignements majeurs :

- une relative stabilité du taux de chômage des jeunes sortis avec un diplôme du supérieur et en revanche, une croissance continue tendancielle du taux de chômage des jeunes peu ou pas diplômés.
- en période de crise (2008/2009), les jeunes peu ou pas diplômés sont beaucoup plus sensibles au choc conjoncturel que les autres.

Cédric AFSA pose la question de l'efficacité de l'appareil statistique public actuel : des sources utilisées pour mesurer le décrochage et du Système Interministériel d'Echange d'Information (SIEI).

L'enquête emploi INSEE : échantillon important, mais pas suffisamment pour mesurer avec la précision requise le phénomène du décrochage et son évolution. C'est une enquête dont l'objectif premier et la connaissance de l'emploi et du chômage.

Le taux de décrocheurs est calculé à partir du nombre total de jeune, âgés de 18 à 24 ans, qui ne sont pas en formation et qui ne sont pas diplômés du second cycle du secondaire. En observant ce taux sur la période 1993-2012, on voit deux grandes sous périodes : une diminution jusqu'au début des années 2000 puis une stagnation.

Le graphique de la "proportion de jeunes sortis sans diplôme selon la génération" témoigne du même constat : pour les générations nées avant 1985, on observe une décroissance de ceux qui sortent sans diplômes et pour celles nées à partir de 1985 on observe une stagnation du phénomène autour de 16-17%.

Le SIEI : date de 2009. Fournit deux fois par an la liste des décrocheurs aux plateformes de suivi et d'appui, dans l'objectif de contacter le jeune pour lui proposer des solutions. Il n'est pas adapté à la fourniture de statistiques de qualité, ce n'est pas sa finalité.

Recensement de la population de l'INSEE : permet de mesurer la part des 18-24 ans qui n'ont pas de diplôme du second cycle du secondaire et qui ne sont plus inscrits en établissement. Le recensement de 2007 à 2011 laisse percevoir une baisse tendancielle.

- Le mieux serait de faire une combinaison des deux indicateurs : le SIEI mesurerait les flux et le recensement donnerait une approche par stocks.

Remi THIBERT – chargé d'étude – Institut Français d'Education – ENS Lyon

A publié un état de la recherche scientifique sur le phénomène de décrochage, approche comparative entre la France, les états européens et pays d'Amérique du Nord (Québec).

Le standard européen est de calculer les sortants précoces (11,6% en France en 2012). L'objectif français est d'arriver en dessous de 9,5%, l'objectif européen est d'arriver à 10%. Le taux moyen du décrochage en Europe est compris entre 10 et 20%, 12 en moyenne avec d'énormes disparités selon les pays. La comparaison est d'autant plus compliquée du fait que les définitions du décrochage, ainsi que les problématiques d'insertion sont différentes.

On peut distinguer des causes externes et des causes internes au système scolaire. Les causes internes concernent : les processus d'orientation vers la voie professionnelle (souvent source de décrochage quels que soient les pays), mais également les pratiques pédagogiques, les relations, l'effet pygmalion. Le décrochage est un problème global, il ne concerne pas que l'école, il concerne aussi la société. Certains parlent d'une relation entre absentéisme et délinquance, même si en réalité ce lien qui occupe le monde politique n'est pas avéré par les différentes recherches. L'absentéisme se retrouve principalement en lycées professionnels et collèges. Par ailleurs, il a été prouvé qu'un élève décrocheur aura une insertion professionnelle plus difficile avec une situation plus précaire.

Il existe de nombreuses écoles ou structures pour permettre aux jeunes de raccrocher, mais l'idéal reste avant tout la prévention. Ces dispositifs sont tellement nombreux que cela conduit à ce que des élèves soient pris en charge par plusieurs interlocuteurs, tandis que d'autres ne le soient pas du tout. Il est nécessaire de répondre aux besoins des élèves pour limiter le décrochage, ces besoins sont : la sécurité, une relation de qualité avec les enseignants, des adultes bienveillants et structurants. Nous avons besoin de mettre en place une alliance coopérative, une complémentarité entre professionnels, à la fois par une approche scolaire (interne à l'école) et communautaire (au niveau du périscolaire).

## **Le collège confronté à la diversité des jeunes**

Table ronde animé par Anne-Marie TOURILLON – IA IPR – Académie de Créteil

Avec la participation de :

Isabelle DE CHAMPCHESNEL – Professeur – Collège Dolto – Paris ;

Patrice DUTOT – DASEN des Ardennes – Académie de Reims ;

Jean François FECHINO – Parent d'élève PEEP ;

Pascal FOURESTIER – Principal – Collège Jean Jaurès – Pantin ;

Jean-Pierre GALLO – Chef d'entreprise

A-M. Tourillon : Introduction – Il existe un processus pour faire « accrocher », « raccrocher » les élèves au jour le jour. Trois axes seront développés pour cette pour la table ronde : le raccrochage ou l'accrochage, la réussite de tous les élèves ; la classe ; et l'ouverture des classes, du collège au monde.

P. Dutot : L'école et le lieu où l'on apprend à vivre ensemble, où l'on apprend aux enfants à acquérir cette autonomie qui feront d'eux des citoyens. Le décrochage est un processus, il est nécessaire de fluidifier le parcours des élèves dans le système scolaire. Le collège est un maillon qui peut-être fragile, c'est le maillon de toutes les décisions et celui du cycle d'adaptation qui va de la 6<sup>ème</sup> au cycle d'orientation. La réussite est de la responsabilité de l'élève, du système éducatif, mais aussi de celle des parents. Les parents sont coproducteurs du projet éducatif, il est inconcevable de ne pas les impliquer dans le parcours scolaire de leurs enfants.

La liaison collège/lycée doit être favorisée, le rattachement de certains collèges multisites en zone rurale peut améliorer l'accès au lycée. De même pour la liaison CM2/6<sup>ème</sup>, les CM2 peuvent être mis en collège. Il y a des possibilités d'expérimentation dans notre système éducatif.

A-M. Tourillon : Rappel : l'article 34 de la loi d'orientation de l'école de 2005 donne le droit aux établissements d'innover et d'expérimenter.

P. Fourestier : L'école doit s'adapter au public et le public doit s'adapter à l'école. Les objectifs de l'établissement sont à la fois liés à la remédiation et l'approfondissement, mais aussi d'avoir un établissement vivant avec de nombreux intervenants. La question de la connaissance du jeune est primordiale (comportement, positionnement en français et mathématique). Cette connaissance passe par l'amélioration de l'entrée au collège : les enseignants du collège interviennent dans les classes du premier degré et inversement.

L'organisation d'un travail transdisciplinaire sur les compétences à développer au collège a été effectué : projet de jardin pédagogique qui associe les professeurs de SVT, physique-chimie, technologie et le documentaliste ; parcours « histoire des arts » avec des professeurs de français, histoire-géographie, éducation musicale, arts plastiques et des documentalistes.

Deux autres dispositifs sont également mis en place. Premièrement, un travail d'harmonisation en mathématiques : alignement des cours, les enseignants travaillent sur le même créneau horaire, les élèves sont répartis en groupes en fonction des compétences à travailler. Deuxièmement, la mise en place d'un groupe d'aide à l'insertion (GAIN), ou enseignants et personnels éducatifs travaillent à la personnalisation du parcours des élèves les plus en difficultés.

I.de Champchesnel : Le collège F.Dolto a eu l'idée de consolider les compétences nécessaires pour s'en sortir dans une société démocratique et républicaine (contact avec le monde de l'entreprise, découvertes professionnelles, institutions européennes, société civile).

J.F Fechino : Se sont souvent les parents qui décrochent avant les enfants, parce qu'ils ont eux-mêmes connu des problèmes avec l'école : c'est un problème sociétal. Par ailleurs, il existe un problème de continuum des systèmes de lutte contre le décrochage, la différence de pédagogie d'une classe à l'autre peut parfois faire retomber dans le décrochage.

J.P Gallo : Le lien éducation/entreprise est fondamentale : certains élèves décrochent au bout d'un an, un an et demi d'apprentissage parce qu'ils ne savaient pas exactement ce que représentait le métier.

A-M. Tourillon : Il faut permettre au jeune de trouver sa voie en le sensibilisant aux compétences attendues dans chaque famille de métiers. Les entrepreneurs sont appropriés pour répondre aux attentes des élèves et former les enseignants.

I.de Champchesnel : Il est nécessaire de faire coexister la pédagogie traditionnelle et l'enseignement du programme avec la pédagogie de projet. Nous avons besoin d'un entourage multiple et cohérent qui garantisse le bien-être des élèves.

P. Fourestier : Il faut harmoniser les pratiques, travailler communément sur les méthodes de travail dont l'évaluation fait partie.

P. Dutot : Le maître fait le lien entre les différentes disciplines, il est possible de réduire le nombre d'enseignant d'une classe de 6<sup>ème</sup> en travaillant avec des enseignants polyvalents. Comment créer du collectif et apprendre à vivre ensemble alors que l'on vit dans un monde d'individualité ? On a l'habitude de morceler, de créer des communautés, les programmes, les disciplines doivent au contraire accueillir cette différence pour en faire une destinée commune.

## L'éducation nationale au cœur des dispositifs

Hélène OUANAS – Sous-directrice du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaires et de l'orientation – Ministère de l'Education Nationale

Une dimension de culture commune va être ajoutée au socle commun de connaissances et de compétences.

Deux points importants de la refondation de l'école :

- La refondation pédagogique : perspective d'évolution des pratiques des enseignants. La relation avec les familles les plus éloignées du système scolaire, la mise en place de dispositifs et de structures innovantes renvoie au travail qui doit être fait en classe.

- les usages pédagogiques du numérique : support intéressant, l'outil numérique est lié aux loisirs.

Nécessité d'une école bienveillante, une école juste, liée à un enrichissement de l'école républicaine. Pour cela il faut favoriser le travail d'équipe et le dialogue avec les personnels et partenaires.

Il existe un travail préventif de lutte contre le décrochage scolaire dans les écoles primaires. La relance de l'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans ou encore le dispositif « plus de maître que de classe » implantés dans des territoires en difficultés facilitent l'accès aux apprentissages.

A la rentrée 2015, un conseil école-collège va être mis en place, il s'agira pour les enseignants d'un collège et des écoles de secteur, de faire un travail conjoint sur les programmes, le suivi des élèves et les stratégies à adapter au territoire concerné. Il existe également un travail à faire sur l'évaluation des élèves, qu'elle ne prenne plus la forme d'une sanction mais d'une valorisation des compétences.

La proportion de sorties sans qualification est trop importante, il y a un travail à faire sur l'image de la voie professionnelle (qu'elle soit considérée à égale dignité avec les autres voies de formation), sur l'orientation subie et la faible utilisation des passerelles entre les différentes voies et filières.

Il paraît important de travailler en amont du lycée, il est prévu d'installer au collège une culture économique (découverte du monde économique et professionnel) dès la 6<sup>ème</sup>. L'objectif est que le jeune cultive progressivement l'esprit d'entreprendre au sens large.

Le SIEI permet d'identifier tous les jeunes de 16/24 ans qui n'ont pas eu de qualification ou de diplôme. En dénombrant ceux qui ont déjà une solution (Mission Locale, formation alternée), on compte à peu près 140 000 jeunes sans solution par an. En diminuant ce chiffre de 20 000 par année, on abouti à l'objectif de réduire de moitié le nombre de décrocheurs à la fin du quinquennat. Pour aider ces jeunes, il y a 360 plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), des plates-formes partenariales dédiées à un travail interministériel avec les collectivités territoriales. Ont également été mis en place les réseaux Foquale (Formation-QUALification-Emploi), qui travaille en lien étroit avec les missions de lutte contre le décrochage scolaire, notamment par les groupes de prévention du décrochage scolaire qui répondent à la problématique de prévention.

Il est important pour ceux qui ont décroché de disposer d'une palette de solutions avec des dispositifs innovants qui permettent de construire du « sur mesure », comme par exemple les micros-lycées qui travaillent avec des pédagogies très actives, l'objectif est de les étendre aux académies rurales. Il existe également d'autres solutions innovantes porteuses d'avenir comme le service civique (objectif de 3000 décrocheurs en SC), ou l'introduction de clauses sociales dans les marchés publics.

## Intervention

François BONNEAU – Président du Conseil Régional Centre

La question de la prévention et de la lutte contre le décrochage impose deux ordres de considération :

- une première d'ordre social et sociétal. Le décrochage provoque chez l'individu un doute sur sa capacité d'entrer dans la société et d'y prendre sa place. Ce sentiment peut-être accru par les jugements moraux venant de l'extérieur. Pour prévenir le décrochage, il faut savoir reconnaître qu'un certain nombre de situations de jeunes (de 14/15 ans) exprime une distance avec les objectifs de l'institution. Les structures de prises en charge doivent être suffisamment individualisées pour que ces distances soient prises en compte et qu'un dialogue se renoue.

Il y a deux types de décrochage : le décrochage liés des causes individuelles et le décrochage institutionnel, lorsque les jeunes sont par des mécaniques d'affectation placés dans des formations qu'ils n'ont pas choisi. La seconde de détermination pourrait être une solution pour les jeunes n'ayant pas de choix de filière de formation.

Le lien entre économie et formation et difficile à percevoir pour un certain nombre de jeunes, il apparaît important de tisser des liens actifs et institutionnaliser la place des acteurs économiques, du monde des métiers dans l'éducation. Le dispositif de la région centre « assure ta rentrée » consistait à repérer à la rentrée les jeunes sans vision de poursuite d'études et d'organiser un accueil interinstitutionnel pour leur proposer des prises en charge, interpeler le monde de la formation pour engager des solutions. Il a ensuite été généralisé avec le dispositif « assure ton année », avec les mêmes acteurs qui réalisent un accompagnement du jeune à l'année. Il existe au niveau régional un besoin en main-d'œuvre qualifiée pour les métiers agricoles, ou ceux de l'hôtellerie restauration, ces

métiers doivent être présentés sous un nouveau visage beaucoup plus attractif. Il faut changer le rapport entre le monde économique et l'éducation pour avoir un mode d'approche préventif. C'est pour cette raison que la loi sur la refondation de l'école a engagé le Service Public Régional d'Orientation qui participe au lien entre la formation et le développement économique et social de demain.

## **Les dispositifs d'orientation et d'accès à la qualification confrontés au décrochage**

Table ronde animée par Thierry BERTHET – Directeur de recherches CNRS

Avec la participation de :

Georges ASSERAF – Directeur Onisep ;

Chantal BOSSUET – Bureau de l'orientation – Sous direction du socle commun, de la personnalisation des parcours scolaire et de l'orientation – DGESCO – Ministère de l'Education Nationale ;

Eric DUPUY – Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation de Toulouse ;

Jean-Marc HUART – Sous-directeur Politiques de formation et du contrôle – Délégation Générale à l'Emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) ;

Youcef TAYEB – Syndicat Force Ouvrière

Deux thèmes principaux pour cette table ronde :

- Le lien entre orientation et décrochage et les solutions innovantes en matière d'accès à l'éducation :

G.Asseraf : L'orientation et un continuum entre l'information, l'accompagnement, le conseil puis la décision. L'orientation de fin de 3<sup>ème</sup> est connotée négativement puisqu'elle concerne les jeunes qui ne sont pas en capacité de suivre la voie du lycée général et technologique. L'orientation et un continuum d'actions avec un continuum d'acteurs qui affichent aujourd'hui la volonté de coordonner leurs actions dans le champ de l'orientation.

Il existe une difficulté à retrouver les familles de décrocheurs, il n'est alors plus possible de construire avec eux une deuxième étape d'orientation. Les chiffres de 2013 indiquent que le nombre de décrocheurs qui repartent vers un parcours scolaire augmente, c'est encourageant. De même, le dispositif « Ma seconde chance », une application pour téléphone et un site web répondant aux questions des décrocheurs sous forme de chat a reçu 200 000 appels entre mars et septembre 2013, il répond à un vrai besoin.

T.Berthet : Une étude conduite par un organisme européen « Eurofunds » a estimé les coûts sociaux et le manque à gagner si ces jeunes étaient en emploi ou en formation, aux alentours de 153 milliards d'euros pour 2011 dont 22 milliards pour la France.

E.Dupuy : Il est important de ne pas confondre décrocheur et décrochage, sur le terrain cela créait des difficultés non négligeables. Le décrochage est un processus qui conduit le jeune à prendre de la distance vis-à-vis de l'école, tandis qu'un décrocheur est un jeune de plus de 16 ans qui n'est pas scolarisé. ¾ des décrocheurs décrochent entre deux années scolaires, entre octobre et juin et 2/3 raccrochent dans un délai très court, soit 3 ou 4 mois, reste le dernier tiers : les décrochés ?

On peut rapprocher le parcours d'orientation du décrochage, il est paradoxal de demander aux élèves les plus en difficultés de développer les capacités cognitives pour avoir un projet. La rénovation de la voie professionnelle à heureusement apportée beaucoup de choses quant à la personnalisation des parcours, les secondes de détermination permettent cette orientation progressive.

C.Bossuet : Le SIEI compte les décrochés, les jeunes de plus de 16 sortis du système scolaire sans qualification ou sans diplôme. Les plateformes sont chargées d'accompagner ces jeunes, il y a un croisement des listes pour voir si ces jeunes peuvent être retrouvés dans les formations en agriculture, dans des CFA, dans les missions locales ou dans d'autres systèmes. L'éducation nationale essaye de structurer sa réponse au travers des réseaux FOQUALE, on cherche à remettre au maximum ces jeunes vers une voie de formation de l'Education Nationale.

J.M.Huart : La question du long délai d'errance de certains décrocheurs avant de trouver une solution (28 mois) est à la frontière du champ de compétence de deux ministères : celui de l'Education Nationale qui peut parfois être considéré comme celui qui produit les décrocheurs et les collectivités territoriales qui sont amenées à trouver des solutions. L'enjeu est de considérer que nous ne sommes pas dans cette répartition des rôles, les solutions peuvent venir des missions locales ou du réseau FOQUALE. La DARES estime qu'1/4 des apprentissages sont rompus, beaucoup le sont pendant les deux mois qui suivent la signature (rupture par accord mutuel), ou juste après la rupture du diplôme. D'autres innovations concernent le ministère du travail. Le dispositif d'orientation et d'accès à la qualification va se traduire par un dispositif d'accompagnement. Le projet de loi de décentralisation prévoit entre autres, que les conseils régionaux aient l'obligation d'amener les demandeurs d'emploi sans qualification, à un niveau de qualification plus important et la création de deux dispositifs : un mettant en place le conseil en évolution professionnelle, l'autre instituant le compte personnel de formation. Le compte personnel de formation est l'ensemble des droits dont les individus vont se voir

dotés au cours de leur vie d'actif afin d'obtenir une qualification supplémentaire. Il va concerner les salariés et les demandeurs d'emploi, dont les jeunes sortis sans qualification.

Y.Tayeb : Dans le cadre du fond paritaire de sécurisation des parcours professionnels, des enveloppes budgétaires importantes ont été consacrées au décrochage. L'argent a été engagé, seulement les principaux intervenants de ces actions de lutte contre le décrochage ne se parlent pas. Les familles ont un rôle important sur la question du décrochage, les parents doivent être convaincus du bon choix de leur enfant. Par rapport au compte personnel de formation, le CPF, il est souhaitable que l'Education Nationale et les CFA puissent le donner aux jeunes pour leur permettre d'avoir un parcours professionnel sans attendre l'échec.

G.Asseraf : La construction de partenariat sur le terrain est primordiale pour intervenir sur les questions d'orientation. Il faut rendre l'information sur les métiers et les formations interactives. Il existe un outil : le webclasseur, il permet au jeune de rassembler des éléments de réflexion, d'avoir une interaction avec les enseignants. Ce système ne pourra être développé que si le corps enseignant se mobilise pour le faire vivre.

#### - Comment imaginer des solutions innovantes :

T.Berthet interpelle T.Dupuy sur la question du décrochage en milieu rural.

E.Dupuy : C'est quelques fois un décrochage plus insidieux lié à l'éloignement et à l'isolement culturel de structures d'accompagnement. Ces jeunes seront également plus difficiles à repérer et à prendre en charge. Il faut travailler sur la carte des formations. Le premier critère de choix pour une formation professionnelle c'est la proximité géographique. Il faut une palette de formation suffisamment riche en proximité, c'est une vraie difficulté car les formations sont de plus en plus longues. L'idéal serait d'avoir, grâce à des expérimentations de droit commun, des premières années de formation professionnelle qui se veulent des pré-déterminations sur de grands champs professionnels. Enfin, les organisations territoriales doivent aller au-devant des jeunes ce qui est couteux en frais de déplacement, il faut voir comment le numérique pourrait aider.

J.M.Huart : Quelle est la finalité des diplômes ? Faut-il qu'ils soient généralistes ou spécialisés ? De plus en plus de jeunes ayant un diplôme professionnel poursuivent leurs études. Vers quel niveau et quel degré de spécialisation doit-on aller pour les diplômes professionnels.

G.Asseraf : On a souvent tendance à resonner formation initiale, mais la formation c'est tout au long de la vie. Il reste beaucoup à imaginer pour que le jeune décrocheur ne sorte pas brisé par le système, mais valorisé et que cela lui donne envie de revenir au moment où il retrouvera un peu plus de motivation.

T.Berthet : L'important est de penser le retour à l'école. Remerciement.

## **La conduite des décrocheurs vers une qualification**

Table ronde animée par Jean-Paul ALBERT – Président du comité national éducation de la Ligue de l'Enseignement

Avec la participation de :

Krim AMIMI – Professeur – Lycée du Bâtiment Hector Guimard – Paris ;

Magali DAVID – Directrice de l'emploi Schneider Electric ;

Didier LESAFFRE – Directeur UFA Horticole et Fleuriste Saint Philippe – Meudon Apprentis d'Auteuil ;

Dominique LOPEZ – Proviseur Adjoint – Lycée Roger Clastres – Clermont Ferrand

- La signification de l'intervention : Krim AMIMI : L'intervention se fait dès l'arrivée de l'élève dans l'établissement, avec un tutorat assuré par un professeur référent. L'accompagnement personnalisé se traduit par un tuteur qui suit l'élève durant ses 3 années de scolarité. Différents partenariats ont été mis en place : avec l'école nationale d'architecture de Belleville (six élèves l'intègrent sans concours), avec le ministère de la culture (six élèves sont associés à une école d'architecture du Val de Seine, y produisent des travaux, puis intègrent l'école) et aussi avec l'association de jeunes retraités "Malakoff" (ils intègrent régulièrement l'établissement pour aider les élèves à l'écriture de CV et aux simulations d'embauche). L'intervention c'est travailler sur les débouchés.

- Le co-enseignement au service du jeune : D.Lessaffre : Au niveau de l'univers agricole, il y a vraiment une culture de l'accompagnement du jeune, une collaboration étroite avec les entreprises et entrepreneurs.

- La qualification par l'entreprise / les compétences : M.David : Les entreprises s'investissent de plus en plus dans la responsabilité sociétale et l'accompagnement des jeunes. Elles les amènent vers des qualifications intéressantes qui ont un intérêt pour l'entreprise, c'est un investissement qu'elles font volontiers car elles manquent de jeunes qualifiés. Les compétences essentielles à l'entreprise sont le relationnel, la capacité à réintégrer un monde collectif et l'attrait pour les métiers de l'industrie.

- Les nouvelles technologies, l'e-enseignement pour lutter contre le décrochage : D.Lopez : C'est un outil incontournable, les jeunes générations se le sont appropriées, encore faut-il l'utiliser à bon escient. C'est un travail qui a été entrepris auprès d'élèves décrocheurs, en travaillant sur la

connaissance de l'environnement socio-économique. Cela a permis de donner un sens à ces outils, les résultats obtenus ont été satisfaisant. Cette ressource peut également être utilisée pour combler le déficit d'information, la difficulté de se déplacer que l'on retrouve particulièrement en milieu rural.

K.Amini : Chaque élève a son compte sur lequel les exercices et devoirs sont envoyés par le professeur, cela permet d'avertir les élèves absents ou éventuellement décrocheurs.

D.Lesaffre : Dans l'agriculture, le quotidien se fait plus sur du concret. Cependant, l'outil informatique peut-être utilisé pour du travail de remédiation (français, mathématiques).

- Le territoire : D.Lopez : Aussi bien en territoire rural qu'en métropole, il faut travailler sur la carte des formations de manières à proposer des formations adaptées à tous les élèves. Le travail sur le territoire c'est aussi amener certains élèves décrocheurs d'un établissement vers d'autres établissements ou encore vers l'apprentissage. Il est également important de combattre deux choses : les fausses représentations que les jeunes peuvent se faire des métiers (ex : la chaudronnerie : sale et bruyant), mais aussi la peur de la distance à parcourir pour accéder à la formation voulue.

M.David : Le problème est le même au niveau de l'emploi, les jeunes qui accompagnent la production (qui ont des niveaux CAP, BEP) ont aussi des difficultés de mobilités. Ce travail de partenariat au niveau territorial est important pour les entreprises aussi.

- La loi de refondation de l'école : D.Lesaffre : Pour que le jeune s'oriente convenablement vers une filière choisie il faut du concret et passer par des stages.

D.Lopez : Les enseignants ont un rôle fondamental à jouer, il faut qu'ils soient de mieux en mieux formés. Il ne suffit pas d'enseigner, mais il faut savoir éduquer, être attentif et individualiser les approches en fonction des problématiques décelées.

*Echanges avec la salle : idées fortes :* - Le CIO est le point d'accueil majeur des décrocheurs, or ils sont en train de fermer dans des bassins à risque de décrochage.

- Il est impératif de développer la formation pour l'accompagnement des tuteurs des jeunes en contrats en alternance.

- L'ensemble du personnel de l'établissement doit prendre conscience de la nécessaire collaboration entre l'école et l'entreprise. L'éducation nationale pourrait mettre davantage en avant l'outil dont elle dispose auprès des entreprises qui est le réseau des GRETA.

- Il y a un travail de fond à mener auprès des élèves sur les savoirs-être (idée d'une charte sur laquelle figure les principes de bases).

## Conclusion

### Jean-Luc CENAT – Président du conseil d'orientation de l'AFDET

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité, de même que l'accès à une première qualification professionnelle. 120 000 à 150 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans qualification. Outre l'échec personnel qu'il représente, le décrochage compromet l'accès à une insertion professionnelle pérenne. Le terme de décrochage peut revêtir le sens restreint du décrocheur qui abandonne sa formation à plus de 16 ans, sans diplôme, mais il réfère aussi à une acceptation plus large que sont « les démobilisés » qui sans être déscolarisés sont sur la voie de l'abandon. Résorber le décrochage demande d'engager des actions à la fois pour ceux qui le subissent et sur l'institution éducative. Tous les acteurs engagés dans la vie sociale sont concernés : les autres ministères, les associations et entreprises sont des partenaires incontournables de la lutte contre le décrochage.

De nombreux dispositifs (MLDS, Mission Locale, réseau "ambition réussite", "réseau éclaire", micro-lycées, classes relais, service civique, école de la 2<sup>nd</sup> chance) et expérimentations (en LP, apprentissage, contrat de professionnalisation) ont fait leurs preuves.

Plus récemment, les services ONISEP, le SIEI et le réseau FOQUALE sont des mesures qui témoignent d'une souplesse, d'une adaptation au terrain et aux caractéristiques des jeunes. Cela ne doit pas empêcher les structures de formation professionnelle initiales de déployer des formes de prises en charge innovantes, adaptées aux jeunes les plus démunis. Il faut individualiser, adapter la pédagogie aux caractéristiques de chaque jeune, s'appuyer et valoriser les compétences acquises sans abandonner le souci d'exigence. Le rôle des enseignants est primordial, ils doivent dépasser la simple transmission disciplinaire et travailler sur la relation humaine avec le jeune, la cohésion avec l'équipe pédagogique et les relations avec les partenaires extérieurs. Les jeunes en difficultés révèlent leur inadaptation à l'école, mais aussi l'inadaptation de l'école elle-même. S'attacher à la singularité de chaque élève est le support de toute pédagogie de la réussite. Le recours au numérique est une pédagogie innovante qui peut également avoir son efficacité. Au-delà des méthodes d'enseignement, l'orientation et l'affectation sont en cause. Bien que des progrès aient été accomplis, beaucoup de jeunes se retrouvent dans des sections éloignées de leurs désirs. Ces acteurs doivent davantage acquérir une culture du partenariat, favoriser les contacts avec les parents. La lutte contre le décrochage revêt une réelle dimension stratégique, elle exige l'engagement de tous.